



Vol en bande organisée

Lundi 7 mai 2018, s'est tenu à Melun le CE extraordinaire faisant suite à l'invasion du CE (du 26 avril 2018) à la demande du Syndicat CGT.

La stratégie d'Enedis à ce jour est de rémunérer en priorité la maison mère, en oubliant volontairement les agents producteurs de ces richesses.

Le Directeur n'a pas su répondre à nos questions en nous renvoyant sur le national (CCE d'Enedis).



Pourquoi l'entreprise demande auprès de la CRE et obtient l'augmentation des salaires de l'ensemble des agents d'Enedis*, sachant que la Direction décide la baisse des effectifs, et la rigueur salariale (0,2% du SNB, moins de NR, moins de GF, moins d'ADP) ? En conclusion, la grande majorité des profits remontés au gouvernement Macron, provient du vol des salaires des agents.

Sous le nom barbare de la « régulation incitative », système mis en place par des directives européennes et le gouvernement Français, à savoir, quand toutes les dépenses d'Enedis sont financées par la facture des usagers, un système de bonus-malus supplémentaire est mis en place, en fixant des objectifs à atteindre. Plus clairement et pour exemple, une minute en moins sur les coupures BT c'est 6,4 millions d'euros pour l'entreprise sous forme d'un bonus financier et 5,9 millions d'euros pour la HTA. Le taux des réclamations rapporte aussi, traitées en dessous des 15 jours c'est 10 millions d'euros de bonus... Au raccordement, pour les mises en service c'est 4 millions d'euros. Il y a bien un lésé dans l'histoire, c'est le salarié qui permet d'obtenir ces bonus grâce au fruit de son travail.

Pour conclure, la délégation CGT a réaffirmé la justesse du droit d'alerte économique et sociale et a réaffirmé les revendications légitimes du personnel non satisfaites à ce jour.

*2, 697 milliards d'euros en 2017 et s'est vu accordé 2, 873 milliards, soit une augmentation de 6,5% pour 2018.